

## **STRATÉGIE D'ACTION JEUNESSE 2021-2026**

*Consultation sur le renouvellement de la  
Stratégie d'action jeunesse 2021-2026*

**Mémoire de la Fédération des cégeps  
présenté au Secrétariat à la jeunesse**

13 décembre 2019

## **Coordination, recherche et rédaction**

Geneviève Reed, coordonnatrice par intérim de la Commission des affaires étudiantes, Fédération des cégeps

## **Comité de travail, relecture et collaboration**

Danielle Malkassoff, directrice des services aux étudiants, Cégep de Saint-Laurent

Benoît Bouffard, directeur adjoint des services aux étudiants et à la communauté, Cégep régional de Lanaudière à Terrebonne

Françoise Leblanc-Perreault, directrice adjointe des études, Cégep de la Gaspésie et des Îles

Hélène Jean-Venturoli, coordonnatrice de la Commission des affaires pédagogiques, Fédération des cégeps

Geneviève Rey-Lescure, conseillère à la direction des affaires éducatives, Fédération des cégeps

## **Révision linguistique**

Rolande Vadeboncoeur

## **Mise en page**

Élizabeth Ledoux, technicienne en administration, Fédération des cégeps

La Fédération des cégeps est le regroupement volontaire des 48 collèges publics du Québec. Elle a été créée en 1969 dans le but de promouvoir le développement de la formation collégiale et des cégeps. Elle agit comme porte-parole officiel et lieu de concertation des cégeps, à qui elle offre des services en matière de pédagogie, d'affaires étudiantes, d'affaires internationales, de formation continue et de services aux entreprises, de financement, de recherche, de ressources humaines, d'évaluation de la scolarité, d'affaires juridiques, de ressources informationnelles, de négociation et de relations du travail. La Fédération des cégeps représente les collèges pour la négociation des conventions collectives. [www.fedecegeps.qc.ca](http://www.fedecegeps.qc.ca).

Fédération des cégeps  
500, boulevard Crémazie Est  
Montréal (Québec) H2P 1E7  
Téléphone : 514 381-8631  
Télécopieur : 514 381-2263  
[www.fedecegeps.qc.ca](http://www.fedecegeps.qc.ca)

© Fédération des cégeps

DM-70013

L'usage du masculin n'a pour but que d'alléger le texte.

## TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ .....	1
Axe 1 – Santé.....	2
Axe 2 – Éducation .....	4
Axe 3 – Citoyenneté.....	6
Axe 4 – Emploi.....	8
Axe 5 – Entrepreneuriat .....	10
Axe 6 – Culture .....	11
Axe 7 – Environnement .....	13
ANNEXE.....	16
SYNTHÈSE DES RECOMMANDATIONS .....	17

## RÉSUMÉ

La Fédération des cégeps, porte-parole des 48 collèges publics québécois, a pour mission d'appuyer ses membres dans la réalisation de leur mission éducative. Considérant que l'âge moyen des jeunes qui fréquentent un établissement collégial public en formation ordinaire est de 20 ans, la participation de la Fédération des cégeps au processus de consultation sur la prochaine Stratégie d'action jeunesse est incontournable. En tant que milieux de vie, les cégeps sont appelés à influencer le parcours des jeunes de plusieurs façons, touchant, de ce fait, tous les axes d'intervention du plan d'action en cours d'élaboration.

Ainsi, la Fédération des cégeps présente dix-sept recommandations faisant référence aux enjeux relatifs à la santé mentale et physique des étudiants, à l'accessibilité aux études collégiales, à la persévérance et au soutien aux populations étudiantes vulnérables, à l'importance de la maîtrise de la langue française et des compétences en littératie et en numératie, à l'engagement étudiant et à la citoyenneté numérique, à la conciliation travail-études, à l'accessibilité des milieux de stages, à la préparation adéquate à l'emploi, au développement de la culture entrepreneuriale des étudiants, à une plus grande intégration des arts et de la culture dans la vie collégiale, au soutien aux bibliothèques collégiales, à l'éducation relative à l'environnement et au soutien à la prise de parole des étudiants en environnement.

## **Axe 1 – Santé<sup>1</sup>**

### ***Santé mentale***

Les dernières données statistiques et de sondage sont unanimes : l'anxiété et la détresse psychologique connaissent une croissance sans précédent chez les jeunes, du secondaire à l'université. Déjà soucieuse d'assurer un continuum d'intervention, la Fédération des cégeps trouve particulièrement essentiel de s'attarder au bien-être psychologique de la population étudiante. Cette population est en pleine transition vers l'âge adulte (distanciation de la cellule familiale, constitution d'un nouveau réseau social, gestion des finances personnelles, vie amoureuse naissante, etc.). Il est donc important que ces jeunes apprennent à développer de saines habitudes de vie, notamment sur le plan psychologique. On le sait, une bonne santé mentale figure parmi les facteurs dont sont tributaires la persévérance scolaire et la réussite. Par ailleurs, les enjeux liés à l'anxiété et au stress chez la population étudiante collégiale sont présents au plan de travail 2019-2020 de la Fédération des cégeps, signe que tous les membres du réseau collégial se sentent interpellés par la question.

Depuis quelques années, les collégiens affichent de plus en plus de problèmes concomitants, notamment ceux qui sont en situation de handicap – 10 % de la population étudiante à l'enseignement ordinaire – présentant un trouble de santé mentale ou un trouble neurocognitif. L'augmentation constante des demandes de consultation accroît également la pression sur les ressources.

Plus de 250 intervenants psychosociaux travaillent dans les cégeps afin, d'une part, de promouvoir de saines habitudes de vie associées à la santé mentale (prévention du suicide et des dépendances, promotion de la santé mentale positive, programmes de prévention de l'anxiété et de la dépression, etc.) et, d'autre part, d'intervenir auprès de celles et de ceux qui ont besoin d'aide lorsqu'ils éprouvent de la détresse psychologique, ont des troubles de santé mentale ou sont victimes de violences à caractère sexuel. Depuis dix ans, ils forment une communauté de pratique au sein de la Fédération des cégeps, le Réseau intercollégial des intervenants psychosociaux (RIIPSO), grâce auquel ils partagent leurs bonnes pratiques, se forment à de nouvelles approches et implantent des activités et des programmes innovants.

Parce qu'ils sont des milieux d'appartenance pour les jeunes, et qu'ils offrent des services de proximité, les cégeps constituent un maillon incontournable en matière de prévention, de promotion et d'intervention en santé mentale. Ainsi, l'accès à des services de qualité en santé mentale permet d'outiller les étudiants pour faire face aux situations particulières de la vie, de promouvoir et de protéger leur santé mentale. L'accessibilité des services contribue aussi à l'augmentation chez les étudiants d'un sentiment d'attachement à l'établissement et constitue donc un facteur de protection en ce qui concerne la santé mentale. Autre chose à signaler, selon les plus récentes enquêtes réalisées dans le milieu de l'enseignement supérieur québécois, le sentiment de solitude

---

<sup>1</sup> La mise en pages de ce mémoire a été réalisée en fonction d'un gabarit proposé par le Secrétariat à la jeunesse, d'où sa facture graphique différente de celle des mémoires habituellement produits par la Fédération.

est un facteur de risque pour les indicateurs de santé psychologique négative (détresse psychologique, symptômes dépressifs, épuisement émotionnel, idéations suicidaires et tentatives de suicide). Or, les cégeps sont en soi des milieux de vie qui peuvent favoriser la création de liens sociaux entre les étudiantes et les étudiants et briser ainsi leur isolement. Bien entendu, les cégeps font aussi partie d'un écosystème local, en relation avec les écoles secondaires, les organismes communautaires et le réseau de la santé et des services sociaux.

### ***Santé physique***

Un mode de vie physiquement actif concourt aussi à améliorer la santé mentale, et donc globale, de la population étudiante. Dans les cégeps, la population étudiante participe à différentes activités physiques et sportives, soit à l'intérieur des murs des collèges, soit à l'extérieur grâce au sport intercollégial par le biais du Réseau du sport étudiant du Québec (RSEQ). Ainsi, l'an dernier, près de 11 000 étudiantes et étudiants collégiaux ont compétitionné sur les plans régional, provincial et national dans plus d'une vingtaine de disciplines sportives. Il est reconnu que les étudiants athlètes réussissent très bien et qu'ils sont très attachés à leur cégep, ce qui fait de la pratique d'un sport un facteur de protection indéniable. Cependant, selon l'Institut de la statistique du Québec, le quart des filles de 15 à 29 ans sont sédentaires, ce qui pourrait inciter les cégeps à favoriser l'offre d'activités physiques qui leur seraient destinées.

Enfin, les cégeps bénéficient de collaborations importantes avec la santé publique par exemple au chapitre du dépistage des infections transmises sexuellement ou par le sang (ITSS) et à celui de la prévention des dépendances (tabagisme, alcool, cannabis et autres drogues). L'intervention de l'infirmière constitue parfois un premier pas pour discuter des relations amoureuses avec les étudiants. Ces partenariats avec le réseau de la santé et des services sociaux importent grandement pour assurer la continuité des services pour les jeunes.

#### **RECOMMANDATION 1**

La Fédération des cégeps recommande que la prochaine Stratégie d'action jeunesse contienne des mesures visant à soutenir les établissements collégiaux afin qu'ils offrent des activités de promotion de la santé mentale positive auprès de la population étudiante, notamment celles qui favorisent la création de liens sociaux entre les étudiants.

#### **RECOMMANDATION 2**

La Fédération des cégeps recommande que la prochaine Stratégie d'action jeunesse englobe des mesures ciblant l'accompagnement des collèges qui souhaitent mettre en place des programmes permettant d'outiller les étudiants en matière de prévention de l'anxiété et de la dépression.

#### **RECOMMANDATION 3**

La Fédération des cégeps recommande que la prochaine Stratégie d'action jeunesse comprenne des mesures qui favorisent la participation des étudiantes aux activités sportives. De plus, elle devrait inclure des mesures qui assurent l'accès au sport intercollégial pour les jeunes athlètes, notamment dans les régions éloignées.

## **Axe 2 – Éducation**

Au cours des dernières années, la question de la réussite pour tous a été au cœur des discussions en matière d'éducation pour les jeunes du Québec. Les enjeux prioritaires à cet égard sont entre autres l'accessibilité aux études, la lutte au décrochage scolaire, l'amélioration de la littératie, une meilleure connaissance des populations étudiantes vulnérables et leur accompagnement dans les études postsecondaires puis dans une transition adéquate vers le marché du travail. La réussite pour tous est toutefois source de défi pour les cégeps qui se doivent d'amener vers la diplomation des populations étudiantes de plus en plus hétérogènes et ayant besoin de services d'accompagnement et de soutien particuliers.

### ***Accessibilité aux études collégiales***

Au collégial, la réussite se définit comme l'atteinte d'une qualification postsecondaire sanctionnée par un diplôme d'études collégiales (DEC) ou une attestation d'études collégiales (AEC). Amener les jeunes du secondaire vers les études supérieures implique cependant qu'ils aient des chances égales d'accès au cégep, peu importe leur provenance, leur handicap ou leurs conditions socioéconomiques. Or, la situation actuelle est encore loin de cet objectif, en particulier pour les populations étudiantes marginalisées qui peinent déjà à terminer leurs études secondaires et à effectuer une transition vers le cégep. Même s'il a subi une légère baisse au cours des dernières années, le taux de décrochage au secondaire public au Québec se situait à 15,1 % en 2016-2017. Pour les garçons, le taux de décrochage se situait à 18,8 %. Du côté des étudiants autochtones, le Bureau du vérificateur général du Canada (BVG) estime que seulement 24 % de ceux-ci ont obtenu leur diplôme d'études secondaires entre 2011 et 2016 au Canada, notamment à cause des écarts socioéconomiques considérables qui les séparent des autres étudiants ailleurs au pays. En vue de soutenir ces populations étudiantes vulnérables, il est essentiel d'appuyer les initiatives existantes comme le tutorat par les pairs tout en menant une réflexion sur les meilleures pratiques d'accompagnement.

### ***Lutte au décrochage scolaire et soutien aux populations étudiantes vulnérables***

Les cégeps n'échappent pas au problème du décrochage scolaire, ce dernier étant anormalement élevé pour certaines populations d'étudiantes et d'étudiants. Particulièrement les garçons, les étudiants ayant une moyenne générale inférieure à 70 au secondaire, les étudiants de première génération, les étudiants en situation de handicap et avec des troubles d'apprentissage, les étudiants issus des Premières Nations et des Inuits, doivent bénéficier d'un meilleur accompagnement. À titre d'exemple, le taux de diplomation au cégep est de 63 % à l'heure actuelle, mais il diminue à 56 % si l'on ne considère que les garçons. Autre point à considérer : les besoins des étudiants dont la moyenne générale est faible ou moyenne au secondaire sont à prendre en considération si l'on veut garantir un accès à l'enseignement supérieur et à la réussite qui soit juste et équitable pour tous. En outre, l'accommodement des étudiants en situation de handicap doit demeurer une priorité pour le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur et les établissements d'enseignement collégial qui doivent fournir encore plus d'efforts pour appliquer les principes de l'éducation inclusive. À l'hiver 2016, on comptait 14 127 étudiants en situation

de handicap dans les cégeps de la province. Le grand défi est de donner à ces étudiants vulnérables des cégeps la possibilité d'accéder eux aussi à une qualification postsecondaire. Dans la perspective d'encourager la persévérance scolaire des jeunes à tous les ordres d'enseignement, et particulièrement au moment du passage du secondaire au collégial, le Secrétariat à la jeunesse devrait soutenir les initiatives de concertation interordres en persévérance scolaire.

### ***Meilleure connaissance des intérêts et des besoins des étudiants et de leurs parcours***

Au collégial, un meilleur accompagnement des populations vulnérables doit prendre appui sur une meilleure connaissance des défis inhérents à ces populations, mais aussi sur des pratiques d'enseignement qui leur font réaliser leur plein potentiel. Des outils nationaux ont été développés pour mieux connaître les besoins de ces populations et intervenir de façon adéquate. Le Sondage provincial sur les étudiants des cégeps (SPEC), coordonné par la Fédération des cégeps, consiste en deux questionnaires qui permettent aux collèges participants de dresser un profil de leur population étudiante selon les réponses fournies par les répondants. En 2019, le Sondage SPEC 1 a été rempli par plus de 18 000 étudiants faisant leur entrée au cégep pour la première fois. Plusieurs cégeps utilisent les réponses à ces questionnaires pour mettre en place des services qui répondent aux besoins exprimés par les étudiants et pour les accompagner directement. Cependant, les cégeps n'ont pas toutes les ressources nécessaires pour utiliser les données à leur plein potentiel. Afin de mieux accompagner les étudiants vers la diplomation (tant au secondaire qu'au collégial), il est primordial de raffiner ce genre d'outil par lequel les étudiants peuvent s'exprimer sur leurs besoins et leurs intérêts. Aussi, dans l'objectif d'agir en fonction des intérêts et des besoins des jeunes, la Fédération des cégeps souhaite obtenir un soutien financier pour être en mesure de maximiser l'analyse et l'utilisation des données recueillies grâce au SPEC et d'accorder aux collèges la chance d'utiliser cet outil de manière à mieux accompagner les jeunes cégépiens en fonction de leurs différentes caractéristiques.

### ***Amélioration de la littératie***

Depuis les années 1990, un grand nombre d'études nationales et internationales, à l'instar de celles produites par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), démontrent la nécessité de mieux connaître, d'évaluer et de renforcer les niveaux des compétences des citoyens en littératie et en numératie. Selon ces études, la littératie se situe à la base de la pyramide des compétences, d'où son importance dans tous les processus d'apprentissage, d'acquisition et de formation. La Fédération des cégeps reconnaît que le rehaussement des compétences des jeunes en littératie et en numératie est un enjeu majeur pour l'avenir du Québec. Il y a là concordance avec les recommandations du Conseil supérieur de l'éducation, qui appelle à en faire une priorité et à consentir des ressources additionnelles en vue de soutenir des activités en littératie. Dans la prochaine stratégie, la priorité doit donc être donnée à des mesures qui assureront la maîtrise de la langue française et le rehaussement des compétences en littératie et en numératie des jeunes.



## ***Chantier sur la réussite***

En réponse à différentes préoccupations quant à la réussite, dont le faible taux de diplomation chez certaines catégories d'étudiants, la Fédération des cégeps a mis en œuvre un vaste chantier sur la réussite qui vise à actualiser une vision commune de la réussite et à favoriser la définition et le déploiement de pratiques pédagogiques et de soutien aux étudiants ayant une incidence significative sur la réussite et la diplomation. Dans les prochains mois, la Fédération des cégeps fera une tournée auprès d'une dizaine de cégeps pour mieux comprendre les effets de certaines pratiques sur la réussite des cours et les taux de diplomation.

### **RECOMMANDATION 4**

La Fédération des cégeps recommande que la prochaine Stratégie d'action jeunesse soutienne les initiatives de concertation interordres en persévérance scolaire, particulièrement les initiatives régionales branchées sur les besoins des jeunes et favorisant l'implication de ceux-ci dans leur processus décisionnel.

### **RECOMMANDATION 5**

La Fédération des cégeps recommande que la prochaine Stratégie d'action jeunesse soutienne le Sondage provincial sur les étudiants des cégeps (SPEC) dans l'objectif de maximiser l'analyse et l'utilisation des données recueillies et de permettre aux collèges d'utiliser cet outil de manière à mieux accompagner les jeunes cégépiens en fonction de leurs différentes caractéristiques.

### **RECOMMANDATION 6**

La Fédération des cégeps recommande que la prochaine Stratégie d'action jeunesse favorise des mesures qui priorisent la maîtrise de la langue française et le rehaussement des compétences des jeunes en littératie et en numératie.

## **Axe 3 – Citoyenneté**

### ***L'engagement étudiant***

Les cégeps constituent des milieux de vie éducatifs favorables pour les jeunes à l'acquisition des compétences essentielles à leur développement citoyen conformément à leur parcours d'études ainsi qu'à travers une multitude d'activités parascolaires et périscolaires. L'étudiant engagé, c'est celui consacrant prioritairement du temps et de l'énergie à ses études, mais qui participe aussi à d'autres activités offertes au collège, qui peuvent favoriser ses apprentissages. Des recherches et des enquêtes ont pu démontrer la relation entre l'engagement étudiant, la persévérance et la réussite scolaire. L'engagement étudiant dont il est question prend différentes formes, du sport aux activités socioculturelles, en passant par les activités communautaires ou internationales. Il peut aussi consister en une participation au sein des associations étudiantes, soutenues par les services aux étudiants des cégeps et collaboratrices à la vie citoyenne de l'établissement.

L'engagement étudiant est reconnu de diverses façons au sein du réseau collégial, notamment par l'organisation de galas locaux et par une mention au bulletin. Cette mention est le fruit d'une collaboration entre la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ), la Fédération des cégeps et le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) de l'époque. Depuis 2005, elle permet de reconnaître, selon certaines conditions, l'engagement de l'étudiant dans l'un des sept domaines suivants : sportif, culturel et artistique, entrepreneurial, politique, scolaire, scientifique, social et communautaire. Cependant, la mention bénéficierait d'une actualisation et d'une bonification après quinze ans d'existence, précisément par l'ajout d'un domaine lié à l'écocitoyenneté et d'un plan de promotion auprès des étudiants, des universités et des employeurs potentiels.

L'exercice de la citoyenneté passe aussi par la participation électorale des jeunes. Malheureusement, force est de constater qu'un écart persiste entre le taux de participation générale aux élections provinciales et celui des jeunes de 18 à 24 ans. Les cégeps appuieront donc toute mesure de la prochaine stratégie qui servirait à augmenter ce taux de participation et à faire entendre la voix des jeunes.

### ***Favoriser le développement d'une citoyenneté numérique***

Comme le document de consultation en fait état, on ne peut nier les nombreux effets des nouvelles technologies, qui font désormais partie intégrante de l'univers des jeunes d'aujourd'hui. La Fédération aimerait toutefois attirer l'attention sur les enjeux soulevés par la culture numérique et son omniprésence, ainsi que sur le rôle que peut jouer le réseau collégial à cet égard. Selon nous, la contribution de ce dernier doit se faire par l'entremise de l'éducation à la citoyenneté numérique, qui met en garde les étudiants contre les dérives associées à un usage malavisé des technologies, tel que le plagiat électronique, le vol d'identité, l'atteinte à la cyberréputation et au droit à l'image, la cyberdépendance ou encore la cyberintimidation<sup>2</sup>. La technologie, croyons-nous, doit faire l'objet d'une véritable appropriation par les étudiants, de telle sorte qu'ils acquièrent les connaissances, les compétences et les attitudes nécessaires pour en faire un usage responsable, respectueux et efficace.

#### **RECOMMANDATION 7**

La Fédération des cégeps recommande que la prochaine Stratégie d'action jeunesse favorise une actualisation et une bonification de la mention au bulletin en matière d'engagement étudiant. La Stratégie pourrait aussi appuyer les activités de reconnaissance développées par et pour les étudiants du réseau collégial.

---

<sup>2</sup> Selon le *Regard statistique sur la jeunesse – État et évolution de la situation des Québécois âgés de 15 à 29 ans (1996-2018)*, en 2014, 13 % des internautes de 15 à 29 ans ont vécu au moins une forme de harcèlement ou d'intimidation sur Internet au cours des cinq dernières années. Il est possible de croire que ce phénomène est d'ailleurs plus répandu aujourd'hui, à l'image de l'utilisation d'Internet et des réseaux sociaux.

## **RECOMMANDATION 8**

La Fédération des cégeps recommande que la prochaine Stratégie d'action jeunesse appuie le développement d'outils et de formations visant à favoriser des comportements respectueux, bienveillants et sécuritaires des étudiants dans la sphère numérique. Par exemple, une journée ou une semaine de la citoyenneté numérique pourrait se déployer dans tous les établissements scolaires et de l'enseignement supérieur.

### **Axe 4 – Emploi**

#### ***Conciliation travail-études***

Au cours des dernières années, des initiatives ont été mises sur pied dans les établissements collégiaux pour certains programmes de formation technique conduisant à l'obtention d'un DEC ou d'une AEC, qui ont l'avantage de proposer des modes de formation adaptés à la réalité d'un nombre significatif d'étudiants et d'entreprises d'aujourd'hui. Si les stages crédités ou le modèle de stages en Alternance travail-études (ATÉ) étaient les seuls modes d'apprentissage en milieu de travail disponibles, on voit aujourd'hui des formules novatrices émerger, comme celles de la coexistence travail-études (CTÉ) ou de l'apprentissage en milieu de travail. La Fédération salue cette ouverture au développement de nouveaux modèles et souhaite que les ressources nécessaires à leur soutien soient accessibles.

#### ***Orientation au secondaire et maturité vocationnelle***

Un meilleur accompagnement des jeunes dès le secondaire les amènerait normalement à faire des choix plus éclairés et à maintenir ensuite la motivation nécessaire pour terminer leurs études collégiales. Pourtant, selon le sondage SPEC, plus de 60 % des étudiants qui arrivent du secondaire sont hésitants devant leur choix de carrière à leur entrée au cégep. Une mauvaise connaissance du système collégial, de ses secteurs d'études et de ses programmes occasionne des changements de programme plus fréquents, qui peuvent contribuer à fragiliser le maintien aux études, particulièrement chez les populations étudiantes vulnérables. Encore une fois, un meilleur arrimage des écoles secondaires au réseau collégial est primordial pour que les jeunes du secondaire sachent faire des choix de programmes qui correspondent réellement à leurs aspirations et à leurs intérêts.

#### ***Accessibilité des milieux de stages***

Les jeunes cégépiens doivent pouvoir compter sur une variété et une disponibilité de milieux de stages. Or, à l'heure actuelle, particulièrement dans les programmes de santé, les places de stages sont limitées, voire inexistantes, et plusieurs milieux et entreprises ne possèdent pas les ressources nécessaires pour l'encadrement de stagiaires. L'accès à des milieux de stages de qualité et à un encadrement adéquat devrait être considéré comme une priorité pour favoriser un premier contact avec le milieu du travail qui soit bénéfique pour l'étudiant et qui puisse lui permettre de confirmer son choix de carrière. Il est primordial d'outiller les enseignants, les étudiants et les responsables

des milieux de stages en fonction des réalités des étudiants en situation de handicap, surtout ceux qui vivent avec un trouble de santé mentale. Il devient urgent aussi de se pencher sur des formations interculturelles auprès des milieux de stages de façon à mieux accompagner les étudiants immigrants.

### ***Préparation adéquate à la transition vers le milieu du travail***

Outre les stages, les jeunes doivent pouvoir compter sur une préparation adéquate à la transition vers le marché du travail, tant en ce qui a trait au savoir-faire qu'au savoir-être. C'est pourquoi la diplomation des étudiants étant la première étape vers le marché du travail, toutes les mesures doivent être mises en place pour les assurer de travailler dans leur domaine d'études et de développer des compétences, notamment en recherche d'emploi. L'accompagnement vers l'emploi, particulièrement auprès des populations étudiantes vulnérables, doit être une priorité afin que les diplômés puissent intégrer le marché du travail dans leur domaine d'études. Une plus grande attention doit être prêtée aux étudiants en situation de handicap, particulièrement ceux qui vivent avec un trouble de santé mentale, aux étudiants immigrants, en ce qui concerne plus spécifiquement ceux nouvellement arrivés au Québec, et aux étudiants autochtones pour qui le placement en emploi peut représenter des défis particuliers.

#### **RECOMMANDATION 9**

La Fédération des cégeps recommande que la prochaine Stratégie d'action jeunesse soutienne le développement de nouveaux modes de formation afin de favoriser la conciliation travail-études et contienne des mesures pour améliorer la mobilité des stagiaires au chapitre de l'aide au transport et à celui du soutien aux demandes de stage interrégional.

#### **RECOMMANDATION 10**

La Fédération des cégeps recommande que la prochaine Stratégie d'action jeunesse permette d'outiller les milieux de stage en fonction des réalités des étudiants plus vulnérables. Les réalités des étudiants en situation de handicap, des étudiants immigrants et des étudiants autochtones devraient particulièrement être prises en compte.

#### **RECOMMANDATION 11**

La Fédération des cégeps recommande que la prochaine Stratégie d'action jeunesse contienne des mesures d'accompagnement vers l'emploi, particulièrement auprès des populations étudiantes vulnérables (étudiants en situation de handicap, étudiants immigrants et étudiants autochtones).

## **Axe 5 – Entrepreneuriat**

Selon l'Indice entrepreneurial québécois de 2018, les jeunes semblent plus que jamais reconnaître l'option de l'entrepreneuriat ou l'idée de travailler à leur compte comme un choix optimal de carrière. Les étudiants collégiaux qui sont de ce nombre à connaître cet élan devraient être incités à développer leur esprit entrepreneurial. Par ailleurs, il est reconnu que la culture entrepreneuriale figure parmi les variables favorisant la création d'entreprises, moteurs de la croissance économique des régions.

Depuis leur création, les cégeps contribuent au développement de cette culture entrepreneuriale et favorisent l'acquisition des compétences qui y sont associées. En effet, au fil des ans, ils ont multiplié les initiatives, en partenariat avec leur milieu, comme les clubs entrepreneurs étudiants, les concours locaux ou régionaux, l'École d'entrepreneuriat du Cégep Garneau, Vision C3R de la Zone entrepreneuriale au Cégep de Trois-Rivières, Collégial en affaires à Montréal et OSEntreprendre. En outre, le Projet d'éducation entrepreneuriale au collège (PEEC), qui regroupe 26 cégeps et d'autres partenaires, accompagne les collèges en ce qui touche l'entrepreneuriat éducatif, en misant précisément sur l'entrepreneuriat socialement responsable et en animant une communauté de pratique.

Ce qu'on appelle l'éducation à l'esprit d'entreprendre se compose de quatre leviers d'intervention auprès des étudiants : la sensibilisation, l'expérimentation, le rayonnement et l'affirmation. Elle engendre des retombées significatives sur le développement des jeunes qui fréquentent le cégep en contribuant à la culture entrepreneuriale, à la persévérance scolaire, à la satisfaction personnelle, en plus de l'orientation professionnelle. En effet, les jeunes apprennent beaucoup dans l'action.

### **RECOMMANDATION 12**

La Fédération des cégeps recommande que la prochaine Stratégie d'action jeunesse appuie des mesures telles que l'offre d'activités de sensibilisation (conférences, visites d'entreprise, concours d'idées et concours de cas, etc.), la réalisation de projets d'expérimentation entrepreneuriale en classe ou en parascolaire, le rayonnement des réalisations (galas, réseaux sociaux, journaux, etc.) et le déploiement d'outils d'affirmation dans l'établissement et chez les étudiants (espace entrepreneurial, bannière, t-shirt, etc.).

## Axe 6 – Culture

La Fédération des cégeps se réjouit de l'inclusion d'un axe sur la culture dans la prochaine Stratégie d'action jeunesse. En effet, comme le mentionne également La politique culturelle du Québec, la culture et l'éducation sont des partenaires indissociables et « *la place accordée à la culture à l'école, tout comme l'intégration d'activités et de sorties culturelles au cursus scolaire, est [...] de première importance*<sup>3</sup> ». Cela étant, la Fédération aimerait profiter de l'occasion pour faire valoir l'apport culturel des cégeps et leur rôle significatif dans la formation des artistes et des publics de demain, entre autres choses. De plus, rappelons que la dispersion des cégeps sur l'ensemble du territoire et leur enracinement dans le tissu socioéconomique des régions constituent un levier important de diffusion culturelle qui renforce l'accessibilité aux activités culturelles et artistiques. Dans ces conditions, la Fédération estime que les engagements de la prochaine Stratégie, en matière de culture, devront s'appuyer sur les acteurs clés que représentent les 48 cégeps du Québec, afin d'aborder les défis de taille qui nous attendent à ce chapitre. Dans la mesure où la Politique québécoise de la jeunesse 2030 souligne toute l'importance de « *créer des environnements favorisant l'expression par la création artistique des jeunes [...] pour enrichir la culture québécoise*<sup>4</sup> », il nous semble que les cégeps sont particulièrement bien positionnés pour contribuer à cet objectif.

Selon nous, les cégeps devraient être reconnus comme des milieux prioritaires pour favoriser tant le renouvellement des publics que la relève artistique, car le passage au collégial représente un moment charnière dans le cheminement personnel et professionnel des jeunes Québécois et Québécoises et constitue souvent la dernière occasion de rejoindre cette cohorte que nous venons d'évoquer avant qu'elle ne se disperse entre le marché du travail et la poursuite des études universitaires.

Par ailleurs, la Fédération des cégeps soutient de nombreuses initiatives socioculturelles, comme le Réseau intercollégial des activités socioculturelles du Québec (RIASQ). Année après année, 4 000 étudiants vivent une expérience artistique, que ce soit en art de la scène, en création littéraire, en danse ou en arts visuels, dans le cadre des événements du RIASQ. Ces étudiants s'engagent d'abord au sein de leur collège et vont ensuite à la rencontre d'étudiants d'autres collèges à l'occasion d'activités intercollégiales qui stimulent leur intérêt pour les différents domaines culturels, contribuent à leur développement et les soutiennent dans leur projet éducatif. Chaque événement propose quatre volets d'intervention : la production, la formation, l'animation et l'accueil ainsi que l'engagement. Ce dernier volet favorise plus précisément l'engagement de l'étudiant à titre de bénévole dans l'organisation des événements. Le RIASQ pour finir joue le rôle de médiateur culturel en milieu collégial et compte valoriser de plus en plus les liens entre les classes et les activités socioculturelles, notamment à travers le Prix littéraire des collégiens, dont l'organisation lui a été récemment confiée.

---

<sup>3</sup> Ministère de la Culture et des Communications (2018), *La politique culturelle du Québec : partout. Partout la culture*, Québec, Gouvernement du Québec.

<sup>4</sup> Ministère du Conseil exécutif (Secrétariat à la jeunesse) (2016), *Politique québécoise de la jeunesse 2030 : ensemble pour les générations présentes et futures*, Québec, Gouvernement du Québec.

### ***Les bibliothèques collégiales : un accès à des contenus culturels en ligne pour les jeunes***

Espaces d'études et lieux de détente, les bibliothèques collégiales offrent aujourd'hui une large gamme de services et de ressources qui contribuent à soutenir la réussite, l'intégration et le bien-être des jeunes, entre autres ceux issus de l'immigration, ceux en situation de handicap ou qui intègrent un collège pour la première fois.

En 2019, les bibliothèques organisent des activités encourageant le bien-être des étudiants et le développement de leur culture, comme des expositions scientifiques, des lancements de livre, des conférences, des clubs de lecture, des ateliers d'écriture, des concours littéraires et des kiosques antistress. Quelques-unes proposent des balados, des LibGuides, un service de clavardage et des services adaptés. Leur personnel offre en moyenne quarante ateliers par année sur des thématiques comme la sensibilisation à la désinformation. Les bibliothèques gèrent également l'accès à de nombreuses ressources électroniques de musique et de télévision en ligne et de livres numériques qui répondent aux pratiques de consommation des jeunes. Beaucoup de services existent grâce en particulier à la collaboration avec d'autres services des collèges.

Toutefois, les modèles de financement actuels ne donnent pas à toutes les bibliothèques du réseau collégial la possibilité de répondre aux besoins évolutifs des étudiants ni d'acquérir les ressources électroniques à la hauteur de la demande de leurs usagers. Dans de telles conditions, un soutien financier supplémentaire devrait les aider à se doter d'une structure capable de mutualiser leurs achats de ressources électroniques de contenus culturels pour les jeunes.

#### **RECOMMANDATION 13**

La Fédération des cégeps recommande que la prochaine Stratégie d'action jeunesse maintienne les ententes existantes encourageant la participation aux activités parascolaires et culturelles, et mette en place de nouveaux partenariats ainsi que des stratégies concrètes permettant une plus grande intégration des arts et de la culture à la vie collégiale.

#### **RECOMMANDATION 14**

La Fédération des cégeps recommande que la prochaine Stratégie d'action jeunesse favorise des mesures qui permettent de renforcer le maillage entre la pédagogie et le socioculturel au bénéfice des étudiants afin de valoriser leur engagement et leur réussite.

#### **RECOMMANDATION 15**

La Fédération des cégeps recommande que la prochaine Stratégie d'action jeunesse affiche clairement un soutien au réseau des bibliothèques collégiales et qu'elle comporte des mesures financières destinées à soutenir le développement de l'achat regroupé de ressources électroniques pour les jeunes.

## **Axe 7 – Environnement**

Disons, pour commencer, que nous accueillons très favorablement l’initiative du gouvernement d’intégrer, au sein du prochain Plan d’action jeunesse, un axe portant sur l’environnement. En effet, comme en fait d’ailleurs état le guide de consultation, le 21<sup>e</sup> siècle comporte d’immenses défis en la matière qui, s’ils ne sont pas relevés, seront lourds de conséquences pour la jeunesse d’aujourd’hui et celle de demain. Les enjeux environnementaux figurent incontestablement en tête de liste des défis que devront affronter les jeunes, et les conclusions du dernier rapport du Groupe d’experts intergouvernemental sur l’évolution du climat (GIEC) sont sans appel : l’humanité doit changer de trajectoire et diminuer de façon draconienne son empreinte écologique dans les prochaines années, faute de quoi la Terre pourrait devenir beaucoup moins hospitalière pour les générations futures.

Bien que cet enjeu fasse l’objet d’une section spécifique, il apparaît néanmoins crucial de rappeler le caractère transversal de la problématique environnementale et les liens qu’elle entretient directement ou indirectement avec les différents axes qui composeront le prochain Plan d’action. Ce faisant, quoique nous la traitons de façon distincte, dans le respect du gabarit de consultation, nous nous portons en faveur d’une vision plus intégrée des enjeux environnementaux, lesquels touchent, selon nous, autant les sphères d’intervention de la santé, de l’éducation, de la citoyenneté que de l’emploi et de l’entrepreneuriat.

Dans tous les cas, la jeunesse, de plus en plus conscientisée et soucieuse de la préservation de l’environnement, est appelée à jouer un rôle de premier plan en ce sens, puisqu’elle sera aux premières loges des grands bouleversements qui s’annoncent. Si nous considérons le rôle indispensable que devront assumer les réseaux de l’éducation dans la lutte aux changements climatiques et la protection de l’environnement, il nous semble important de mettre de l’avant certaines recommandations à ce chapitre. Rappelons enfin qu’il nous importe que les actions entreprises à tous les échelons d’enseignement s’inscrivent dans une logique de cohérence et de continuité, du primaire à l’universitaire.

### ***Éducation à l’environnement et à l’écocitoyenneté***

La Fédération appuie les objectifs formulés par la Politique jeunesse 2030 visant l’adoption de comportements écoresponsables chez les jeunes et la valorisation des initiatives allant en ce sens<sup>5</sup>. En effet, la qualité de l’éducation que les jeunes reçoivent leur sera une alliée de taille, les rendant aptes à développer les compétences nécessaires qu’exigera un monde en profonde mutation. À cet égard, mentionnons que de nombreux collègues ont intégré un volet environnement au sein de leur projet éducatif et proposent une offre de formation relative à ces questions et dont les divers parcours proposés débouchent sur l’obtention d’un diplôme d’études collégiales (DEC) ou d’une attestation d’études collégiales (AEC). Les initiatives ne se limitent pas au cursus scolaire, et diverses actions entreprises en dehors de la classe participent également à la formation d’étudiants

---

<sup>5</sup> Ministère du Conseil exécutif (Secrétariat à la jeunesse) (2016), *Politique québécoise de la jeunesse 2030 : ensemble pour les générations présentes et futures*, Québec, Gouvernement du Québec.



conscientisés, actions telles que la mise en place de politiques institutionnelles en développement durable, la gestion écologique des matières résiduelles, la saine alimentation, les aménagements soutenant la biodiversité, la préservation et la valorisation de l'eau, l'approvisionnement responsable, etc.

### ***Démarche d'écologisation du réseau collégial***

Devant les défis environnementaux qui se dressent devant nous, la Fédération des cégeps a décidé d'entreprendre une démarche plus soutenue qui est destinée à consolider davantage les efforts déjà engagés par les cégeps et qui doit intéresser l'ensemble de la communauté collégiale. De fait, un projet portant sur l'écologisation du réseau collégial a été mis en œuvre, depuis le début de l'année 2019-2020, s'appuyant sur un modèle existant conçu par le Centre international UNESCO-UNEVOC. À ses débuts sous forme de chantier cherchant à réaliser un état de situation exhaustif dans tous les collèges et à évaluer de la sorte le degré d'intégration de considérations liées au développement durable, précisément à tous les niveaux, ce projet devrait nous permettre d'avoir un portrait global juste des diverses actions mises en œuvre par les établissements du réseau et, ce faisant, de déterminer les possibilités de développement dans les différents domaines se rapportant à l'environnement et à la lutte aux changements climatiques.

### ***Soutien à la prise de parole et au positionnement de la jeunesse***

Le 25 juin dernier, le gouvernement du Québec dévoilait sa vision à propos de la gestion du fonds vert et de la transition énergétique, avec le dépôt du projet de loi n° 44 visant principalement à assurer la gouvernance efficace de la lutte contre les changements climatiques et à favoriser l'électrification. Le ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, à l'origine de ces changements, propose d'instituer un comité scientifique indépendant chargé de soutenir le *Fonds d'électrification et de changements climatiques* (FECC), dont les recommandations seront publiques.

Enfin, dans le but de mieux soutenir la mobilisation des jeunes à l'égard de l'enjeu climatique et de donner à la jeunesse la voix qui lui revient à ce chapitre, la Fédération aimerait appuyer la recommandation de la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ) de mettre en place un comité consultatif jeune, chargé d'aviser le ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques dans le cadre du renouvellement du Plan d'électrification et de changements climatiques (PECC).

#### **RECOMMANDATION 16**

La Fédération des cégeps recommande que la prochaine Stratégie d'action jeunesse intègre des mesures visant à soutenir les initiatives qui encouragent l'éducation à l'environnement et à l'écocitoyenneté, l'acquisition de comportements écoresponsables et de saines habitudes de vie chez les étudiants ainsi que leur participation au processus d'écologisation des collèges.

**RECOMMANDATION 17**

La Fédération des cégeps recommande que la prochaine Stratégie d'action jeunesse soutienne la proposition de réserver au moins un siège au sein du comité consultatif sur les changements climatiques à un représentant de la jeunesse poursuivant des études dans un domaine relatif à l'environnement et au développement durable.

## ANNEXE

### **Portrait des étudiants qui fréquentent le réseau collégial :**

- Il y a 167 031 étudiants inscrits à l'enseignement ordinaire dans un établissement collégial public en août 2018<sup>6</sup>.
- L'âge moyen des étudiants inscrits en enseignement ordinaire dans un établissement collégial public est de 20 ans<sup>7</sup>. Il est de 18,4 ans pour le secteur préuniversitaire et de 21,6 ans pour la formation technique.
- Un total de 79,3 % des étudiants inscrits à l'enseignement ordinaire étaient de langue française en 2018<sup>8</sup>.
- Chez les allophones, représentant en 2018 plus de 11 % des étudiants inscrits à l'enseignement ordinaire, près de deux allophones sur trois (65,8 %) étudiaient dans un établissement de langue française.
- En 2019, 84,2 % des étudiants habitent chez leurs parents<sup>9</sup>.
- En 2019, trois étudiants sur cinq (62,3 %) ont travaillé durant l'année scolaire. Parmi ces derniers, trois étudiants sur cinq (60 %) travaillaient entre 5 et 15 heures et plus d'un étudiant sur quatre (28,3 %) a dit travailler plus de 15 heures sur une semaine de sept jours<sup>10</sup>.
- Près de 11 000 étudiants, dans le réseau collégial public et privé du Québec, ont fait partie d'une discipline sportive reconnue par le Réseau du sport étudiant du Québec (RSEQ) en 2018-2019<sup>11</sup>.
- Dans les réseaux public et privé, les étudiants autochtones étaient au nombre de 447 en 2017<sup>12</sup>.
- En enseignement ordinaire, les étudiants en situation de handicap étaient au nombre de 17 872 en 2017<sup>13</sup>.

---

<sup>6</sup> Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, Direction des indicateurs et des statistiques. Portail informationnel, système Socrate, données au 23 février 2019.

<sup>7</sup> *Ibid.*

<sup>8</sup> *Ibid.*

<sup>9</sup> Fédération des cégeps, SPEC 2, Résultats 2019, question 9, 2019.

<sup>10</sup> *Ibid.*, question 4-10, 2019.

<sup>11</sup> Réseau du sport étudiant du Québec, Rapport annuel 2018-2019, 2019, p. 11.

<sup>12</sup> Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, Direction des indicateurs et des statistiques. Portail informationnel, système Socrate, données au 23 février 2019.

<sup>13</sup> Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, Direction des affaires étudiantes collégiales et universitaires, Socrate, Déclaration des effectifs HAN, Automne 2010 à automne 2017, novembre 2018.

## SYNTHÈSE DES RECOMMANDATIONS

### **RECOMMANDATION 1**

La Fédération des cégeps recommande que la prochaine Stratégie d'action jeunesse contienne des mesures visant à soutenir les établissements collégiaux afin qu'ils offrent des activités de promotion de la santé mentale positive auprès de la population étudiante, notamment celles qui favorisent la création de liens sociaux entre les étudiants.

### **RECOMMANDATION 2**

La Fédération des cégeps recommande que la prochaine Stratégie d'action jeunesse englobe des mesures ciblant l'accompagnement des collèges qui souhaitent mettre en place des programmes permettant d'outiller les étudiants en matière de prévention de l'anxiété et de la dépression.

### **RECOMMANDATION 3**

La Fédération des cégeps recommande que la prochaine Stratégie d'action jeunesse comprenne des mesures qui favorisent la participation des étudiantes aux activités sportives. De plus, elle devrait inclure des mesures qui assurent l'accès au sport intercollégial pour les jeunes athlètes, notamment dans les régions éloignées.

### **RECOMMANDATION 4**

La Fédération des cégeps recommande que la prochaine Stratégie d'action jeunesse soutienne les initiatives de concertation interordres en persévérance scolaire, particulièrement les initiatives régionales branchées sur les besoins des jeunes et favorisant l'implication de ceux-ci dans leur processus décisionnel.

### **RECOMMANDATION 5**

La Fédération des cégeps recommande que la prochaine Stratégie d'action jeunesse soutienne le Sondage provincial sur les étudiants des cégeps (SPEC) dans l'objectif de maximiser l'analyse et l'utilisation des données recueillies et de permettre aux collèges d'utiliser cet outil de manière à mieux accompagner les jeunes cégépiens en fonction de leurs différentes caractéristiques.

### **RECOMMANDATION 6**

La Fédération des cégeps recommande que la prochaine Stratégie d'action jeunesse favorise des mesures qui priorisent la maîtrise de la langue française et le rehaussement des compétences des jeunes en littératie et en numératie.

### **RECOMMANDATION 7**

La Fédération des cégeps recommande que la prochaine Stratégie d'action jeunesse favorise une actualisation et une bonification de la mention au bulletin en matière d'engagement étudiant. La Stratégie pourrait aussi appuyer les activités de reconnaissance développées par et pour les étudiants du réseau collégial.

**RECOMMANDATION 8**

La Fédération des cégeps recommande que la prochaine Stratégie d'action jeunesse appuie le développement d'outils et de formations visant à favoriser des comportements respectueux, bienveillants et sécuritaires des étudiants dans la sphère numérique. Par exemple, une journée ou une semaine de la citoyenneté numérique pourrait se déployer dans tous les établissements scolaires et de l'enseignement supérieur.

**RECOMMANDATION 9**

La Fédération des cégeps recommande que la prochaine Stratégie d'action jeunesse soutienne le développement de nouveaux modes de formation afin de favoriser la conciliation travail-études et contienne des mesures pour améliorer la mobilité des stagiaires au chapitre de l'aide au transport et à celui du soutien aux demandes de stage interrégional.

**RECOMMANDATION 10**

La Fédération des cégeps recommande que la prochaine Stratégie d'action jeunesse permette d'outiller les milieux de stage en fonction des réalités des étudiants plus vulnérables. Les réalités des étudiants en situation de handicap, des étudiants immigrants et des étudiants autochtones devraient particulièrement être prises en compte.

**RECOMMANDATION 11**

La Fédération des cégeps recommande que la prochaine Stratégie d'action jeunesse contienne des mesures d'accompagnement vers l'emploi, particulièrement auprès des populations étudiantes vulnérables (étudiants en situation de handicap, étudiants immigrants et étudiants autochtones).

**RECOMMANDATION 12**

La Fédération des cégeps recommande que la prochaine Stratégie d'action jeunesse appuie des mesures telles que l'offre d'activités de sensibilisation (conférences, visites d'entreprise, concours d'idées et concours de cas, etc.), la réalisation de projets d'expérimentation entrepreneuriale en classe ou en parascolaire, le rayonnement des réalisations (galas, réseaux sociaux, journaux, etc.) et le déploiement d'outils d'affirmation dans l'établissement et chez les étudiants (espace entrepreneurial, bannière, t-shirt, etc.).

**RECOMMANDATION 13**

La Fédération des cégeps recommande que la prochaine Stratégie d'action jeunesse maintienne les ententes existantes encourageant la participation aux activités parascolaires et culturelles, et mette en place de nouveaux partenariats ainsi que des stratégies concrètes permettant une plus grande intégration des arts et de la culture à la vie collégiale.

**RECOMMANDATION 14**

La Fédération des cégeps recommande que la prochaine Stratégie d'action jeunesse favorise des mesures qui permettent de renforcer le maillage entre la pédagogie et le socioculturel au bénéfice des étudiants afin de valoriser leur engagement et leur réussite.

**RECOMMANDATION 15**

La Fédération des cégeps recommande que la prochaine Stratégie d'action jeunesse affiche clairement un soutien au réseau des bibliothèques collégiales et qu'elle comporte des mesures financières destinées à soutenir le développement de l'achat regroupé de ressources électroniques pour les jeunes.

**RECOMMANDATION 16**

La Fédération des cégeps recommande que la prochaine Stratégie d'action jeunesse intègre des mesures visant à soutenir les initiatives qui encouragent l'éducation à l'environnement et à l'écocitoyenneté, l'acquisition de comportements écoresponsables et de saines habitudes de vie chez les étudiants ainsi que leur participation au processus d'écologisation des collèges.

**RECOMMANDATION 17**

La Fédération des cégeps recommande que la prochaine Stratégie d'action jeunesse soutienne la proposition de réserver au moins un siège au sein du comité consultatif sur les changements climatiques à un représentant de la jeunesse poursuivant des études dans un domaine relatif à l'environnement et au développement durable.